

Chaque jour, en Creuse,
le Conseil Général vous conduit...
plus loin, plus souvent



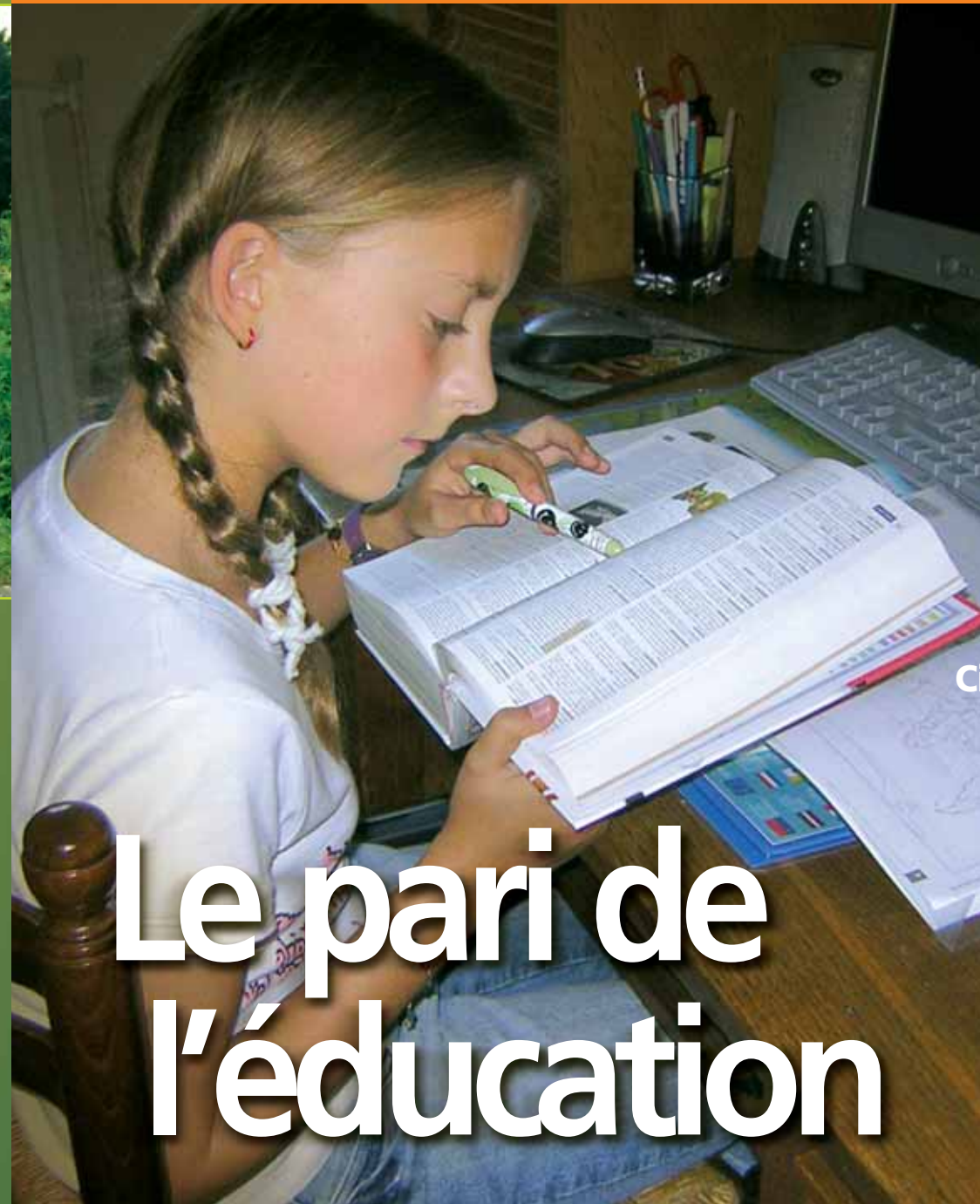

- Tous les jours, 450 circuits scolaires pour les écoliers, les collégiens et les lycéens
- 21 lignes régulières de transports de voyageurs toute l'année
- Des possibilités de réduction par abonnement
- Des possibilités de transports à la demande dans de nombreuses communes




Pour tous renseignements :
Service des Transports du Conseil Général
14 avenue Pierre Leroux - B.P.17 - 23001 GUERET cedex
Tél. : 05.44.30.27.23 ou 05.44.30.27.29



le magazine de **la Creuse**



Le pari de l'éducation



ACTIONS
La Gasne à Guéret : feu les feux



INITIATIVES
Cirque miniature Valdi : passion majuscule



CULTURES
ENM : faisons de la musique ensemble

le magazine de
la Creuse

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Claire TIXIER, Christian LAURANCE,
Pascal BOURDOIS

Photos :
Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL, Espace de l'Ecluse
La Souterraine, Ville de Guéret, Théâtre
Jean Lurçat Aubusson.

Maquette : Canôé
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.

Impression : Fabrègue imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : La Poste

Tirage : 63.000 exemplaires

ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,11€ (0,65 F) par habitant.

UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

SOMMAIRE

DOSSIER p. 4-9 /
■ **La rentrée dans les collèges creusois**

ACTIONS p. 10 / CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES
■ **Du nouveau dès la rentrée**

TRIBUNE LIBRE
■ **L'expression des groupes politiques**

ACTIONS p. 12-13 / CHANTIER ROUTIER
■ **Guéret : fin des feux à la Gasne**
p. 14-15 / LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL
■ **Un service public performant**

INITIATIVES p. 16-17 / VALDI
■ **La magie du Cirque miniature**

CULTURES p. 18-19 / ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE
■ **Vers une nouvelle ère**
p. 20-23 / SAISON CULTURELLE 2006/2007
■ **Prenez place...**

Le salut du tour de France

Nul n'a oublié la formidable fête que fut l'arrivée d'une étape du Tour de France à Guéret, un certain 13 juillet 2004, pour la première fois dans l'histoire de la Grande Boucle... et du sport creusois. Nul ne l'a oublié chez nous mais, ce qu'on n'imaginait pas, c'est que ce moment-là avait aussi marqué Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour. C'est dans le programme officiel de l'édition 2006. Sous le

titre « Ce qui me restera », Jean-Marie Leblanc évoque ses 10 meilleurs souvenirs, en 18 ans à la tête de la plus grande épreuve cycliste du monde. Et il classe l'étape creusoise au pied du podium ! Oui, quatrième meilleur souvenir d'un homme conscient d'avoir réparé une erreur de l'histoire - la Creuse était le seul département métropolitain où le Tour n'avait jamais fait étape en un siècle - et mille fois remercié de l'avoir fait : « Quel moment ! Quel accueil ! (...) J'ai vécu avec les Creusois l'une de mes plus belles journées à la tête de l'épreuve ». Rien que ça ! Et dire qu'il y en a encore pour douter des qualités d'accueil dont les Creusois sont capables...

Poursuivre l'effort

Lorsque nous avons construit le nouveau collège de Bussac, en 2003 et 2004, j'avais expliqué que derrière la masse budgétaire mobilisée par ce chantier, il y avait des investissements importants concernant les autres établissements creusois. J'avais aussi clairement indiqué que nous maintiendrions nos engagements financiers à un haut niveau, même après l'achèvement de cette opération exceptionnelle.

Je suppose qu'on nous attendait au tournant, celui notamment de la rentrée scolaire 2006-2007. Et s'il est vrai que notre assemblée départementale n'a pas, sur le plan financier, les coudées aussi franches qu'on pourrait le souhaiter, j'ai plaisir à voir que nous avons été au rendez-vous de ce fameux tournant. Avec plus de 2 millions d'€ d'investissements nouveaux dans les collèges, nous maintenons un rythme et un volume de réalisations qui permet aux établissements creusois d'être attractifs et de proposer aux élèves et à leurs

familles des conditions d'accueil et d'enseignement optimales. Je crois pouvoir dire, par exemple, qu'un jeune sorti du collège de Parsac il y a quatre ans ne le reconnaîtrait pas aujourd'hui, s'il devait y remettre les pieds !

Ce qui est vrai dans le domaine strict des bâtiments l'est aussi au niveau des matériels mis à disposition pour l'enseignement. Ainsi, que pourraient bien penser les grands frères et les grandes sœurs de tous les collégiens creusois qui, aujourd'hui, peuvent fréquenter des salles informatiques équipées des matériels les plus performants ? Sans doute qu'ils n'ont pas eu la même chance, il y a quelques années... Le plan d'équipement informatique de nos collèges, que nous avons démarré il y a trois ans, arrive à son terme en affichant des chiffres qui parlent d'eux-mêmes : 600 postes installés, des serveurs dans tous les collèges, des câblages réajustés aux normes les plus performantes. De l'état d'obsolescence dans lequel se

trouvait le parc informatique de nos collèges, nous voici arrivés, on peut le dire, à un niveau d'excellence : 1 poste pour 5 élèves creusois, quand la moyenne nationale est de 1 poste pour 7 élèves.

Cette opération ne sera pas "un coup" sans lendemain. Nous avons recruté un agent dévolu à la maintenance de ces outils. Nous savons aussi qu'il faudra régulièrement réinvestir dans un matériel informatique qui ne cesse d'évoluer. C'est un choix que nous avons fait parce que nous croyons en l'avenir de ce département, de sa jeunesse. Parfois, nous aimerions en partager la conviction avec l'État, dans ce domaine comme dans tant d'autres. Mais nous saurons, là où nous sommes et dans le cadre de nos compétences, poursuivre l'effort.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

Donner toutes ses chances à la jeunesse



La compétence du Conseil Général dans le domaine de l'éducation mobilise des moyens importants. C'est aussi une volonté délibérée, que le plan d'équipement informatique traduit par des chiffres : plus de 600 machines installées dans les collèges creusois !

La rentrée 2006/2007 a offert son cortège de travaux terminés ou en voie de l'être, dans les collèges creusois. Bien sûr, l'entretien, la rénovation et la construction des collèges, et plus largement les moyens de leur fonctionnement, constituent une obligation faite aux conseils généraux, depuis la loi du 23 janvier 1985 qui leur en a donné compétence. Mais d'une obligation, on peut aussi faire une conviction, et celle qui anime l'équipe en charge du Département est bien de mettre les collèges au meilleur niveau d'équipement, afin d'offrir à la jeunesse creusoise les possibilités de préparer au mieux son avenir.

1 ordinateur pour 5 élèves

Parmi tous les chantiers dont traite le présent numéro du Magazine de la Creuse (voir pages suivantes), il en est d'ailleurs un qui illustre particulièrement cette volonté : le rééquipement informatique des collèges. Cette opération déclinée sur 3 exercices (2004-2005-2006) avait été décidée

après un constat plutôt douloureux : les matériels informatiques utilisés dans les établissements du département n'étaient plus adaptés, ni sur le plan pédagogique, ni même sur le plan administratif. Autrement dit - et ce handicap ne faisait que s'accroître à la vitesse à laquelle évoluent les nouvelles technologies - les collégiens creusois et leurs professeurs, mais aussi les agents des administrations, étaient notoirement mal dotés.

Aujourd'hui, ce plan global arrive à son terme, dépassant même les prévisions initiales, avec plus de 600 machines installées, des serveurs, des câblages adaptés, des salles multimédias aux normes techniques et de confort les plus modernes. Et un ratio permet de comprendre le pas de géant qui vient d'être franchi : alors que la moyenne nationale est d'1 ordinateur pour 7 élèves, les collèges creusois affichent le score enviable d'1 PC pour 5 élèves ! Ce souci de qualité, de modernité et d'égalité de tous dans l'accès au savoir vaut également pour les autres investissements réalisés dans les établissements creusois. On ne reviendra

évidemment pas sur le collège de Boussac, exemple d'une ambition architecturale joliment tournée vers les impératifs pédagogiques. On pourra toutefois dire que le même souci anime tous les chantiers conduits par le Conseil Général, où qu'ils se trouvent. Qui, par exemple, se souvient de ce qu'était encore le collège de Parsac il y a cinq ans, quand on le voit aujourd'hui ? Quant au tout nouveau préau foyer du collège de Crocq, le plus petit établissement du département, n'est-il pas le jumeau de celui de Marouzeau, à Guéret ?

Dans les pages qui suivent, vous pourrez lire tout ce qui est fait dans la même logique. Cela concerne notamment tous les systèmes d'aides individualisées ou destinées aux communes. Ce n'est pas sans peser lourdement dans les finances du Département : plus de 11 M€, dont 6,5 rien que pour les transports scolaires. Mais s'il est une compétence pour laquelle on n'a pas envie de rechigner, c'est bien celle qui consiste à aider la jeunesse de ce département à se préparer à sa vie future. ■

Un cadre sans cesse amélioré

Avec plus de 2 M€, le Conseil Général maintient à un niveau élevé ses investissements dans les collèges. Cette rentrée voit notamment l'achèvement du plan de ré-informatisation des établissements creusois. Petite revue des principaux chantiers.



D'ici la fin de l'année seront réalisés le remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment d'externat (50.000 €) et la rénovation des façades des logements (20.000 €).

Bonnat :

L'année dernière avait vu l'aménagement du hall et la mise en sécurité incendie. Cette année, les collégiens du cru vont bénéficier d'une salle de sciences totalement réaménagée (50.000 €).

Châtelus-Malvaleix :

Les travaux concernant le réseau de chauffage, estimés à 178.000 €, ont été reportés en 2007. En revanche, les travaux d'enrobé de la cour ont été réalisés (53.000 €).

Chénérailles :

Outre le remplacement de matériels de cuisine, la salle de sciences va être refaite entièrement dans les prochains jours (53.000 €).

Crocq :



Les travaux d'agrandissement et de restructuration du préau (123.000 €) sont achevés. Un nouvel espace de détente s'offre désormais aux élèves de l'établissement.

Jules Marouzeau Guéret :



L'enrobé de l'accès principal et de la cour d'honneur a été totalement refait (75.000 €), ainsi que l'élagage d'arbres malades et des travaux de peinture dans certaines classes (24.000 €). Plusieurs salles de cours, ainsi que des salles informatiques ont été aménagées (85.000 €).

Martin Nadaud Guéret :



Faisant suite à la réfection complète du CDI, le remplacement du lave-vaisselle du self (35.000 €) et l'aménagement de trois salles informatiques (31.000 €) ont été réalisés. La rentrée est aussi fortement marquée par les travaux d'aménagement des salles dévolues à l'École Nationale de Musique (90.000 €) au rez-de-chaussée du bâtiment d'externat, où la classe UPI et une salle de musique du collège ont été aménagées.

Parsac :

La réfection des façades et des menuiseries extérieures, qui s'est accompagnée de la pose de pare-soleil (200.000 €) a été réalisée pour la rentrée. À noter également que le Conseil Général a apporté une aide de 140.000 € à la municipalité, afin de financer le parking du collège dans le cadre d'un projet de réaménagement global du centre-bourg.



Et ailleurs :

À tous les travaux dans les collèges dépendant directement du Conseil Général (1,928 M€), il convient d'ajouter 255.000 €, qui correspondent à ce que le Conseil Général a versé pour les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Région dans les cités mixtes (collèges - lycées) d'Aubusson et La Souterraine.

Plan énergie :

Dans le cadre de l'économie sur les énergies et du développement durable et suite à l'audit énergétique réalisé en 2005, le Conseil Général a décidé d'investir dans des travaux de chauffage dans les 3 établissements suivants : collège Jean Zay de Chambon-sur-Voueize (90.608,74 €), collège Benjamin Bord de Dun-le-Palestel (144.681,67 €) et collège Louis Durand de Saint-Vaury (91.274,51 €).

Matériel et mobilier :

Le Conseil Général a consacré une enveloppe de 95.000 € au remplacement des matériels et mobiliers (répartie entre les 18 établissements pour l'essentiel en fonction du nombre d'élèves) et une enveloppe de 70.000 € pour l'entretien courant des établissements (pour l'achat de fournitures et de petits matériels). Le Département finance également l'intégralité du Fonds Départemental des Services d'Hébergement (FDSH : 23.000 €) qui permet aux collèges de bénéficier de subventions en cas de défaillance de leurs matériels de cuisine. ■

Informatique : Mission accomplie

Le Conseil Général avait fait le constat que les matériels informatiques utilisés dans les collèges du département n'étaient plus adaptés. Cette situation avait conduit le Conseil Général à lancer un vaste programme de ré-informatisation prévu sur trois ans.

Dès le mois de janvier 2004, une première vague de 40 machines était arrivée dans les établissements ; elles étaient destinées aux secteurs administratifs. Ensuite, l'équipe informatique du Conseil Général, en concertation avec les établissements et les services académiques, avait mis sur pied un plan de déploiement global pour l'ensemble des secteurs pédagogiques ; il permettait notamment d'identifier trois types de plates-formes :

- Salles pluridisciplinaires multi-usages ;
- Salles de technologie ;
- Centres de documentation et d'information (CDI).

Le Conseil général, qui a assuré la fourniture des matériels et des logiciels associés, a également apporté une assistance technique à la définition des projets informatiques d'établissement. De même, un technicien a été recruté, qui aura pour mission exclusive la maintenance du parc informatique des collèges.

Le plan d'informatisation programmé sur 3 ans (2004-2005-2006) sera finalisé cette année et l'objectif plutôt ambitieux de 500 machines installées dans les 18 collèges sera dépassé, avec déjà plus de 600 postes pour la rentrée de septembre 2006, un serveur pédagogique par établissement et divers équipements (940.000€). Cette mise en place a été accompagnée de la réalisation des opérations de mise à niveau du câblage nécessaire au bon fonctionnement de cette architecture.





Toujours la sécurité

Chaque année, le Service Transports du Conseil Général organise des opérations de sensibilisation aux questions de sécurité dans les transports scolaires.

Ces interventions ont lieu au sein des collèges, en partenariat avec les services de la Gendarmerie Nationale. Elles s'adressent aux élèves de 6^{ème} et sont articulées en deux volets : une partie théorique au cours de laquelle sont rappelées les règles de sécurité essentielles à respecter dans les transports scolaires ; une partie pratique, avec des exercices chronométrés permettant aux élèves de mesurer leur réactivité aux événements.

La campagne 2006/2007 devrait se dérouler à partir de début novembre et durant tout le mois ; elle concernera, comme ses devancières, la totalité des élèves de 6^{ème} de tous les collèges du département.

De même, le Conseil Général sera, cette année encore, un partenaire particulièrement actif de la "Semaine de la Sécurité Routière", qui se déroulera du 16 au 22 octobre 2006, avec pour thème dominant la circulation en agglomération.

Ces dernières années, le Service des Transports du Département profitait de cette semaine de sensibilisation pour remettre à des transporteurs des rouleaux de bandes réfléchissantes permettant de distinguer clairement les véhicules, dans le brouillard comme dans la nuit. En quatre ans, tous les autocars circulant sur le territoire départemental pour le transport scolaire ont bénéficié de cet habillage.



Cette année, les transporteurs recevront de nouveaux panneaux indiquant leur qualité de transporteurs scolaires. Ces panneaux sont munis de diodes clignotantes et sont installés à l'avant et à l'arrière du véhicule.

6,5 M€ pour rouler vers le savoir

Le budget des transports scolaires est en augmentation constante : 6,5M€ cette année. S'il est évidemment le secteur le plus coûteux dans l'action départementale en faveur de l'éducation, il ne doit pas masquer la variété des interventions du Conseil Général.

Depuis les lois de décentralisation, notamment la loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs (LOTI) du 31 décembre 1982, les départements sont compétents dans l'organisation, la gestion et le financement des transports sur leur territoire. Cela concerne les transports de voyageurs comme les transports scolaires, mais ces derniers représentent la part prépondérante



de cette compétence départementale. La dépense annuelle engagée par le Département est de l'ordre de 7,9 M€, dont 6,5 M€ pour les seuls transports scolaires.

Près de 7.500 élèves demi-pensionnaires, de la maternelle au lycée, sont transportés quotidiennement. Le Conseil

Général prend à sa charge 85% des frais de transport des élèves, la participation des familles s'élevant à 15%. À noter que certaines communes, ou communautés de communes, acceptent de prendre en charge les 15% restants, permettant ainsi la gratuité totale des transports scolaires.

De même, le Département finance à 100% les frais de transport des élèves et étudiants handicapés. Cette disposition concernaient 88 élèves au cours de l'année scolaire 2005/2006, des chiffres en constante augmentation : +40% des effectifs transportés de 2000 à 2005, +229% du coût de leur transport.

Pour l'ensemble des élèves transportés par le Département, l'évolution budgétaire entre 2000 et 2005 est une augmentation de 48 %, qui s'explique notamment par l'évolution constante de la réglementation et du coût des transports.

Des aides multiples

Le budget des transports scolaires ne doit cependant pas masquer la multiplicité des interventions du Département dans le domaine éducatif. Sans que la liste soit exhaustive (voir par ailleurs Culture et Sport), on citera quelques aides précieuses en direction des familles :



Allocation cantines : Destinée à favoriser la fréquentation des cantines des écoles creusoises en venant en aide aux enfants des familles les plus défavorisées, cette allocation dépend du quotient familial ; elle est versée aux gestionnaires de cantines, puis déduite des sommes facturées aux familles. Année scolaire 2005/2006 : 1.239 allocations allouées, pour un montant total de 72.120 €.

Prêts d'honneur étudiants : Ils permettent aux étudiants de l'enseignement supérieur de financer leurs études effectuées dans un pays membre de la Communauté européenne, à l'exclusion de toute formation professionnelle ou continue. D'un montant maximum de 1.700 €, ils sont attribués sous condition de ressources. Année scolaire 2005/2006 : 43 prêts accordés, pour un montant total de 62.200 €.

Bourses à la mobilité européenne : Elles sont allouées sous condition de ressources aux étudiants de moins de 30 ans dont les parents sont domiciliés en Creuse, pour financer leurs stages ou séjours, effectués en Europe pendant plus de 3 mois dans le cadre d'un programme communautaire. Montant de la bourse : 110 € par mois de séjour dans la limite de 1.100 € par étudiant. Année scolaire 2005/2006 : 10 dossiers acceptés, pour un montant total de 8.450 €.

Les bourses à la mobilité internationale : Allocation forfaitaire sous condition de ressources pour les étudiants de moins de 30 ans dont les parents sont domiciliés en Creuse, destinée au financement de stages ou de séjours à l'étranger pendant plus de trois mois ; ces séjours doivent avoir un caractère obligatoire et non rémunéré. Montant de la bourse : 360 €, quel que soit le lieu ou la durée du séjour. Année scolaire 2005/2006 : 22 dossiers acceptés, pour un montant total de 7.920 €.

Et aussi : Une somme de 54.000 € est attribuée au lycée agricole d'Ahun pour le fonctionnement du pôle d'enseignement supérieur (IUP). L'établissement perçoit également une somme de 7.200 € pour les bourses de stage attribuées aux étudiants de section BTS. De même, le Département finance à hauteur de 25.920 € le fonctionnement de l'IUFM de Guéret, tout en participant à son équipement informatique et en prenant en charge une partie des repas des étudiants, afin que le prix de ces repas soit comparable à ceux pratiqués par le CROUS (9.000 € inscrits au BP 2006). ■

L'accès à la culture...

Le Département finance de nombreuses activités périscolaires, dans le but de contribuer à l'ouverture de tous à la culture, sous toutes ses formes. C'est dans ce cadre que sont organisées les opérations "Collèges au Cinéma", "Collèges au Théâtre", "Collèges au Musée", "Collèges aux Archives". Dans le cadre de partenariats avec certains établissements culturels, il prend en charge une partie de la billetterie ou en assure la gratuité (Archives, Musée de la Tapisserie), ainsi que les frais de transports. Un budget de 40.000 € est consacré à ces opérations. Il faut y ajouter une subvention de 6.200 € versée à l'association UFOLIM qui accompagne les sorties cinéma

Le Conseil Général apporte aussi des aides financières aux classes APAC (à projet artistique et culturel) et les ateliers, (3.380 €), les projets de chorale (1.670 €), le Marathon de la Presse (500 €) ou encore les classes de découvertes et les séjours à l'étranger. Ainsi, l'année scolaire 2005-2006 a-t-elle vu le Département attribuer 35.207 € à 26 déplacements différents qui ont bénéficié à plus de 1.000 collégiens.

...et au sport



En 2005-2006, le Conseil Général a soutenu la seule section sportive en activité sur le département (football - collège Marouzeau créée en septembre 2003), en finançant les frais de transports. Cette section sportive regroupait 22 collégiens issus de 9 clubs du département. Une section sportive VTT est créée à l'occasion de cette rentrée 2006, au sein du même établissement ; elle regroupera 7 élèves de 4^{ème} et 3^{ème}. La collectivité prendra à sa charge l'achat du matériel de maintenance la première année, puis les frais de transports pour un déplacement hors région par année scolaire.

A noter également que le Conseil Général participe aux frais de fonctionnement du comité départemental UNSS (sport scolaire dans le secondaire) via une subvention (3.000 € en 2006), ainsi qu'aux déplacements des associations sportives des collèges affiliées à l'UNSS au sein des établissements (9.700 € par an).



C'est déjà hier

L'année scolaire 2005/2006 a été particulièrement prolifique au Conseil Général des Jeunes, avec des actions touchant à plusieurs compétences du Département. Ce fut notamment le cas dans le domaine de la solidarité, avec une participation à l'activité de la Banque alimentaire de la Creuse, mais aussi des formations aux premiers secours avec les sapeurs pompiers du département. Les jeunes ont également créé un spectacle de hip-hop qu'ils ont donné en public à l'occasion du Festival de Solidarités, en mai dernier, à Guéret.



CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES Du nouveau dès la rentrée

Nouvelle rentrée pour le Conseil Général des Jeunes de la Creuse. Avec une nouvelle organisation, destinée à optimiser le fonctionnement de cette jeune structure qui a déjà à son actif de nombreuses réalisations.

La quatrième mandature du Conseil Général des Jeunes sera officiellement déclarée ouverte d'ici à quelques jours dans la salle des séances plénières de l'Hôtel du Département. Comme les années précédentes, 20 jeunes élus titulaires issus des classes de 3^{ème} et 20 suppléants inscrits en classes de 4^{ème} représenteront, pour la durée de l'année scolaire 2006/2007, l'ensemble des collèges creusois. Deux nouveautés ont été introduites cette année dans le fonctionnement de cette assemblée de juniors consacrée à l'éducation à la citoyenneté. Ainsi, la notion de secteurs géographiques disparaît, au profit d'un travail en commissions thématiques. Dès leur installation, les conseillers juniors titulaires choisiront, chacun avec son adjoint(e), la commission dans laquelle ils veulent inscrire leur action : la citoyenneté, la communication, l'environnement, la solidarité, le sport, etc. Ces commissions fonctionneront de façon autonome et élaboreront leurs propres projets, mais rien n'interdit à plusieurs commissions de travailler ensemble sur un même projet, dans la mesure où les thèmes abordés entrent dans le champ de compétences du Conseil Général.

Autre nouveauté, décidée afin de permettre de coordonner tous les projets élaborés par les conseillers juniors, le Conseil Général vient de recruter une animatrice chargée tout au long de l'année d'aider les jeunes dans leurs démarches. Elle est désormais l'interlocutrice privilégiée des jeunes élus et de leurs référent(e)s au sein des différents collèges creusois.

Cette nouvelle organisation devrait contribuer à donner un souffle nouveau au Conseil Général des Jeunes et augurer d'une nouvelle année riche en projets citoyens.

Conseil Général des Jeunes
Tél. : 05 44 30 27 65
Courriel : cg-jeunes@cg23.fr ■



La plaquette de promotion du Conseil Général des Jeunes a bénéficié d'un petit lifting et a été rééditée pour la rentrée.



En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

Quand la dette a bon dos



Après les congés d'été, les élus ont eux aussi fait leur rentrée. Pas de changement à l'horizon dans les discours des ministres UMP nous annonçant que "tout va bien". Nous avons beaucoup de mal à comprendre l'autosatisfaction affichée par Thierry Breton, le ministre de l'Economie et des Finances, sur la bonne santé de l'économie française, quand dans le même temps les prix flambent (loyer, chauffage, carburants, produits de la vie quotidienne, etc.) et le pouvoir d'achat des ménages est mis à mal.

Et l'on apprend aussi que les surplus fiscaux pour 2006, correspondant à 3 milliards d'€, seraient affectés dans leur totalité au désendettement de l'Etat. Tout ceci n'est pas sérieux quand il s'agit de consacrer « une goutte d'eau financière » pour résorber un déficit qui s'élève à 1.100 milliards d'€. Tout le monde aura compris que cela n'est qu'effet d'annonce, trompe-l'œil avant des échéances électorales importantes.

Si le gouvernement veut véritablement régler ses dettes et instaurer la confiance, nous lui suggérons de commencer par rembourser les 850 millions d'€ dus aux départements au titre du Revenu Minimum d'Insertion (RMI). Ce serait d'autant plus logique que cette dette touche le champ de la Solidarité, fonction dévolue à l'Etat qui, au fil des années, s'en désengage.

Le Président du Conseil Général a saisi le Ministre de l'Economie et des Finances sur cette question, lui faisant des propositions concrètes avec l'instauration par exemple d'une Caisse Nationale de l'Insertion, outil en capacité d'assurer la solidarité et l'égalité entre les départements, à partir d'un mécanisme de péréquation.

William CHERVY
Président du Groupe de la Gauche Plurielle

GROUPE DE LA DROITE MODÉRÉE

Scandale dans les coulisses



La nouvelle carte des aides à l'investissement productif (terrains, bâtiments, équipements) des entreprises creusoises pour la période 2007-2013 proposée par le

Préfet de Région fixe trois zones en Creuse. La zone 1 (Guéret - La Souterraine) octroie des aides de 15 à 35%, la zone 2 (axe Nord Sud, Bourgueuf, la partie Est de la RN 145) des aides de 10 à 30% pour 2 ans seulement, le reste de la Creuse est en zone 3 soit 0 à 15% d'aide.

Les entreprises situées hors de l'axe Guéret - La Souterraine se voient donc considérablement défavorisées. S'ajoute au handicap structurel d'infrastructures l'absence de soutien des pouvoirs publics, signant ainsi la volonté de ne pas développer d'activités économiques significatives dans 90% de notre département. C'est la double peine pour nos entreprises. Comment a-t-on pu laisser passer un tel projet pour notre département sans réagir ? Comment ? S'il y a une cause à défendre encore plus importante que le maintien des services publics c'est bien la pérennité de notre tissu économique local. S'il s'effrite et se disloque c'est l'ensemble de notre société rurale qui en subira les conséquences. Quasiment toutes les zones d'activité de la Corrèze sont en zone 1 !! Comment va-t-on décider une entreprise de rester ou de venir en Creuse avec 20% d'aides en moins ?

Depuis 25 ans, on explique aux entrepreneurs Creusois de s'installer ici, qu'ils seront soutenus par les pouvoirs publics car ils s'installent en milieu rural et d'un coup on fait exactement le contraire. C'est un coup très dur porté à la Creuse et aux Creusois dont on aimerait savoir quels sont ceux qui ont cautionné cet abandon en rase campagne pendant la torpeur de l'été ?

Alain GRIBET
Président du Groupe de la Droite Modérée

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Rien ne viendra des autres !



Avec la rentrée qui se profile, nul doute que notre exécutif départemental commence à aiguïser ses lances, pour une fois de plus, les projeter ou tenter

de le faire, contre ce qui est devenu le bouclier qui le protège et le conforte dans son inaction permanente et son manque d'initiatives locales : la décentralisation.

Rendons à César ce qui appartient à César, tant il est vrai qu'à force de répéter, par la voix de son président, que nous sommes un département avec ses habitants (qui doivent apprécier au passage...) qui compte parmi les plus défavorisés de France, on continue à courber l'échine et non pas à redresser la tête.

Ne serait-il pas temps de se poser la vraie question et de mettre enfin en place toutes les actions pour y répondre, à savoir : "Quelle stratégie de développement pour la Creuse ?"

Au lieu de cela, on préfère s'allier à d'autres départements pour continuer cette litanie misérabiliste de la dénonciation systématique de la responsabilité de l'Etat, tout en laissant s'aggraver notre déficit d'image.

Pourtant, de nombreuses études économiques, dont l'objectivité ne peut être mise en cause, montrent que si notre département a des faiblesses, comme bien d'autres, il a aussi des forces qui ne demanderaient qu'à être développées et encouragées pour peu qu'une réelle volonté départementale d'inverser le cours des choses voit enfin le jour. Malheureusement, la limitation réglementaire de longueur de cette tribune ne me permet pas d'en développer les exemples, ce sera pour plus tard...

Alors, si nous voulons une véritable stratégie de développement pour la Creuse, cessons d'attendre tout de l'Etat et prenons notre destin en main.

Gérard GAUDIN
Président du Groupe de la Droite Républicaine



GUÉRET

La Gasne bientôt sans ses feux

En partenariat avec la Ville de Guéret et le Conseil Régional, le Département conduit un chantier qui va sensiblement améliorer les conditions d'accès au centre de la ville préfecture : la suppression des feux au carrefour de la Gasne.

En chiffres

2.800 m³ de terrassement.

600 m de canalisations (évacuation des eaux) et création de 30 regards.

2.400 m de bordures et caniveaux.

6.200 m² de chaussée, dont :
2.900 t de graves concassés,
1.900 t de graves bitume
et 850 t d'enrobé.

Près de 1.000m² de trottoirs.

500 m² de pavés granit pour les bords d'îlots directionnels et les deux extrémités du giratoire.

1 million d'€ d'investissement, dans le cadre d'un cofinancement : Département de la Creuse (40%), la Ville de Guéret (40%) et la Région Limousin (20%).

Qui n'a pas pesté, un jour, contre les feux tricolores du carrefour de la Gasne, principal accès au cœur de ville de Guéret ? Certes, rien à voir avec le périphérique parisien aux heures de pointe ! Mais la convergence de grandes artères vers ce véritable nœud, et la multiplication des feux tricolores et des options directionnelles - J'ai la flèche, là ? Non, je ne l'ai pas... - ont fait perdre leur sang-froid à plus d'un Creusois. L'attente était même si forte qu'on avait pris l'habitude de parler de "rond-point" de la Gasne, alors qu'il n'en avait ni la forme, ni la fluidité.

Avec le chantier qui démarre, on ne parle plus de rond-point, mais d'un giratoire, la forme étant d'ailleurs moins importante que le fonctionnement de ce type d'aménagement. Le choix de ce type d'aménagement permet de supprimer tous les feux tricolores. Il a été dicté par des objectifs que chacun pourra comprendre et partager : fluidifier la circulation, en particulier aux heures de pointe ; et surtout sécuriser ladite circulation, notamment aux



La suppression des feux tricolores et la réalisation d'un vaste carrefour de type giratoire vise à fluidifier le trafic, à l'entrée principale du centre de Guéret.



heures où les feux tricolores deviennent clignotants (carrefour vaste aux accès multiples ne permettant pas d'appréhender aisément tous les risques).

Ce giratoire, dont la forme et les dimensions sont certes inhabituelles, offrira une double voie de circulation sur tout son pourtour. Un traitement paysager du terre-plein central sera ensuite effectué par les services spécialisés de la Ville de Guéret.

Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général et cofinancé par la Région et la Ville de Guéret (voir encadré "En chiffres"), le chantier de la Gasne va nécessiter la fermeture complète du carrefour pendant la durée des travaux, et bien entendu la mise en place de déviations (voir encadré "Choisir la bonne entrée"). Un mal pour un bien, le choix ayant été fait de fermer le carrefour une bonne fois afin de travailler plus vite et mieux, plutôt que d'y revenir à plusieurs reprises. Si les conditions météorologiques sont correctes, les travaux devraient être terminés avant Noël. ■

Choisir la bonne entrée

Pendant la durée du chantier, l'entrée dans Guéret sera évidemment un peu plus compliquée, avec la fermeture du principal accès au cœur de ville. C'est pourquoi la circulation sera réglementée et des déviations proposées, en particulier sur la RN145.

Le principe général consistera à interdire aux poids lourds l'accès au centre-ville par l'échangeur Guéret Centre: les PL pourront quitter la RN145 par cet échangeur, mais seront ensuite déviés par la voie parallèle à la 2 x 2 voies et pourront entrer dans Guéret par l'échangeur Guéret Est, en suivant l'itinéraire avenue du Bourbonnais, rue Franklin Roosevelt, avenue Manouvrier et rond-point d'Arfeuillère.

Dans tous les autres cas, les PL seront invités à accéder à Guéret en empruntant les entrées Guéret Ouest (en provenance de La Souterraine) et Guéret Est (en provenance de Montluçon).

Pour tous les autres véhicules, les contraintes seront les mêmes, avec toutefois deux possibilités alternatives d'accéder au centre-ville à partir de l'échangeur Guéret Centre :

- **Axe 1** : par l'avenue Cassin, puis quartier Maindigour, avenue Louis Laroche et rue Salvador Allende, avec le choix entre sortir par l'avenue du Poitou et entrer par la rue du Dr de la Villatte ;
- **Axe 2** : par l'avenue de l'Europe, puis avenue du Berry, avenue de la Gare et boulevard Gambetta, jusqu'à sa jonction avec l'avenue Manouvrier, enfin rond-point d'Arfeuillère, avec choix entre sortir par l'avenue Mendès-France et entrer par la rue Eugène France.

Et aussi...

TAXES AU GOÛT DU JOUR

Pour vous faciliter le paiement de la taxe foncière, de la taxe d'habitation et de la redevance audiovisuelle, le Trésor public propose deux nouveaux moyens de paiement : le prélèvement à l'échéance, qui vous fait bénéficier d'un avantage de trésorerie de quelques jours ; le paiement direct en ligne.

Pour tous renseignements, s'adresser à la trésorerie la plus proche de son domicile ou consulter le site Internet :

www.impots.gouv.fr

UN CHANTIER QUI AVANCE

Le PRIR (programme routier d'intérêt régional) résulte d'un partenariat financier entre le Département et la Région, qui permet d'améliorer sensiblement les conditions de circulation sur l'axe structurant Est Limousin : sur plusieurs années, il va ainsi permettre de re-calibrer, quand ce n'est pas créer de toutes pièces, la route qui irrigue la Creuse du nord au sud, en coupant la RN145 à Gouzon.

Ainsi, après l'achèvement des travaux de la section Chaussidou - La Seillade (3,7km sur les communes de Puy-Malsignat et Saint-Maixant), au printemps, le prolongement logique de ce chantier bat son plein. En l'occurrence le tronçon de 2 km La Seillade - l'Étang des Moines. Si tout se passe normalement, les travaux devraient être terminés d'ici à la fin de l'année.



Une première convention liant le Conseil Général et le GDSCC a permis d'importantes avancées dans la lutte pour l'éradication de l'IBR. Une nouvelle convention permet de proposer des tarifs compétitifs aux professionnels.

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

Proche des attentes du terrain

Service public, le Laboratoire Départemental d'Analyses d'Ajain se veut également compétitif. Plusieurs conventions lient le Conseil Général et la profession agricole, afin d'affirmer sa position dans le secteur.

Depuis le 1^{er} septembre, une nouvelle convention lie le Conseil Général avec le GDSCC (Groupement de Défense Sanitaire du Cheptel Creusois) pour trois ans, ce qui permettra de couvrir trois campagnes de prophylaxie bovine. Cette convention spécifique, dont le principe était demandé par le GDSCC et a été voté par l'Assemblée départementale lors de sa séance du 26 juin dernier, concerne le tarif des analyses sérologiques et bactériologiques réalisées par le laboratoire départemental d'analyses d'Ajain.

Cette convention a pour principal objectif de définir la tarification hors taxes des analyses réalisées par le laboratoire d'Ajain. Ainsi, les tarifs proposés résultent-ils de plusieurs évolutions combinées, en particulier d'un rapprochement avec les tarifs pratiqués dans les départements limitrophes. Une attention particulière a été portée sur la qualité de service rendu par le laboratoire, considérant que la réduction des tarifs ne devait

pas obérer la qualité des analyses. C'est la troisième convention qui lie ainsi le Département aux actions conduites par le GDSCC. Depuis 1996, le Conseil Général aide le groupement professionnel sur un axe majeur de son action : l'éradication de la rhinotrachéite infectieuse bovine, la fameuse IBR. Ce plan de lutte a déjà permis d'atteindre une situation sanitaire très favorable pour le département (plus de 90% des cheptels sont négatifs) ; le Conseil Général a décidé de poursuivre son effort financier (102.500 € en 2006), afin que la Creuse devienne département indemne d'IBR.

Dans la même logique, une autre convention confie au GDSCC le soin de conduire le programme départemental d'éradication de la tremblante ovine par voie génétique. Le budget annuel de l'intervention départementale se situe à hauteur de 2.500 € ; un crédit de 12.500 € est ouvert, dans la mesure où la convention est conclue pour la période 2005-2009. ■



Hydrologie : accréditation accordée

En 2006, le laboratoire d'Ajain a poursuivi sa démarche en matière d'assurance qualité et a obtenu l'accréditation COFRAC (comité français d'accréditation) pour l'ensemble des demandes en matière d'analyse des eaux (eaux d'alimentation et eaux de loisirs) : prélèvements d'eau et mesures sur

le terrain ; analyses physico-chimiques des eaux ; analyses biologiques et microbiologiques des eaux.

C'est une vraie reconnaissance de la qualité de l'établissement, dans la mesure où l'accréditation COFRAC est fondée sur une norme internationale de qualité qui représente l'équivalent de la certification ISO 9001 des entreprises, assortie d'une reconnaissance de compétences techniques dans des domaines pointus.

Suite à cette nouvelle accréditation, le laboratoire a déposé un dossier de demande d'agrément fin juin auprès du ministère de la Santé et du ministère de l'Environnement. L'obtention de cet agrément est indispensable pour répondre aux appels d'offres lancés en 2007 par la DDASS, afin de réaliser les analyses pour le contrôle sanitaire des eaux (concurrence des laboratoires nouvellement agréés : privés et publics). ■

Et aussi...

TÉLÉPHONIE MOBILE : COUVERTURE RENFORCÉE

Le plan de résorption des zones blanches de téléphonie mobile progresse, pas à pas. Les derniers chantiers dans la vallée de la Creuse et dans l'est du département se sont traduits cet été par la mise en service de deux nouveaux sites, à Champsanglard



et Tardes. Ainsi, depuis le 18 août, 6 pylônes sur la dizaine de relais réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général sont-ils opérationnels.

Parallèlement, les opérateurs ont lancé les travaux qui leur incombent dans le cadre de la phase 2, qui représente 22 pylônes supplémentaires. Pour l'heure, les travaux sur les cantons de Gentioux-Pigerolles, Crocq et La Courtine sont les plus avancés, avec 5 pylônes mis en service cet été.

À la fin de cette année, la phase 1 permettra de couvrir 89% de la population creusoise. Avec la phase 2, ce taux sera porté à 97% en 2007. À terme, le Conseil Général aura investi plus de 800.000 €.

TOUS CONTRE LES MICI

Connaissez-vous les MICI ? Les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin sont encore assez peu connues, leurs origines précises encore moins. On sait juste qu'elles touchent plus particulièrement les jeunes adultes, les adolescents et les enfants.

Les MICI regroupent la maladie de Crohn (60.000 personnes concernées en France) et la recto-colite hémorragique (40.000 personnes). Trouver au plus vite les causes de ces maladies, favoriser la recherche, mais aussi soutenir les malades et leurs familles, tels sont les objectifs de l'AFA (Association François Aupetit), qui organise la 1^{ère} journée nationale des MICI, le 7 octobre 2006.

Une antenne existe à La Souterraine, où la journée aura lieu, avec animations et collecte de dons, dans les supermarchés et autour de l'ancienne mairie.

Pour se renseigner sur les MICI : site Internet de l'AFA www.afa.asso.fr



Sous le grand chapiteau du cirque Valdi, pas moins de 1.000 spectateurs de bois applaudissent et tournent la tête ! Comme s'ils étaient autant de Pinocchio admirant le talent de leur Gepetto.



CIRQUE VALDI

Chef-d'œuvre en miniature et passion majuscule

C'est à l'Espace de l'Écluse de la Souterraine qu'un nouveau bâtiment accueillera, d'ici quelques mois, le plus grand cirque miniature animé du monde : le cirque Valdi, œuvre d'art créée de toutes pièces par la passion et le savoir-faire de Maurice Masvignier.

Dans les yeux de ce monsieur de 73 ans brillent encore ses 10 ans ! Maurice Masvignier l'avoue d'ailleurs lui-même sans difficulté : « Je suis comme un gamin dans son élément ». Son élément, c'est le monde du cirque. En miniature. Et comme il sait partager sa passion, c'est un véritable voyage retour vers l'enfance qu'il vous offre quand il vous ouvre les portes de son atelier. Magique !

Dans ce fabuleux capharnaüm, des milliers d'heures de travail ont pris vie. Car le cirque Valdi, « le plus grand cirque miniature animé du monde », est bien vivant. Étonnants, ces spectateurs admirant des éléphants majestueux, mesurant 30 cm et représentant chacun pas moins de 64 heures de travail ! Stupéfiants, les 1.000 spectateurs en bois massés sous le grand chapiteau, qui applaudissent et tournent la tête ! Et ce n'est pas l'imagination débordante du visiteur subjugué qui crée l'effet ; c'est bien l'inlassable travail de précision et de patience (pas moins de 15.000 trous pour permettre ces mouvements pleins de réalisme) de Maurice Masvignier.

Le souci du détail est ce qui anime et inspire perpétuelle-

ment ce Gepetto infatigable, qui travaille de 7 heures à minuit et réalise lui-même entièrement toutes les pièces de sa piste aux étoiles, le plus souvent à partir de matériaux de récupération. Pour confectionner chaque élément de son cirque, Maurice récupère des photocopieurs réformés, puis les désosse et en retire les poulies et tout autre mécanisme nécessaire à ces animations. Toutes les pièces sont en tilleul ; là encore, récupération oblige, il utilise des chutes de bois cédées par un sculpteur corrézien. Tous les dessins, décorations... passent entre ses mains ; s'inspirant de vieux programmes de cirque, il peint chaque pièce à la gouache...

Il fait tout lui-même...

Maurice Masvignier a consacré sa vie, accompagné de sa femme, maintenant partie, et actuellement de sa fille, au cirque. Ce grand conservateur et collectionneur n'en est pas à son coup d'essai car il a déjà réalisé une reproduction miniature de cirque qui, après avoir été montrée durant 40 ans partout en France, est désormais exposée depuis 1995



C'est en récupérant, notamment de vieux photocopieurs, que Maurice Masvignier obtient les mécanismes qui lui permettent d'animer ses personnages.

au Japon, dans un musée voué à son œuvre et qui a vu défiler près de 4 millions de visiteurs en 10 ans ! Cela lui a d'ailleurs valu de recevoir une décoration type « légion d'honneur » version japonaise, dont il est très fier.

Sa création actuelle, sur laquelle il travaille également depuis 10 ans, est inspirée des années 50, période dont il est nostalgique. Mais comment dire à quel point cette maquette est imprégnée du merveilleux et du rêve ?

Déambulant au beau milieu de toutes ces scènes décrivant toute la vie du cirque, du spectacle lui-même à la vie quotidienne, il sait en faire partager les bruits et les saveurs, avec la force de conviction et la chaleur que seules les grandes passions savent donner. Maurice Masvignier n'est pas qu'un virtuose de la miniature, il est aussi un incroyable conteur, qui laisse le visiteur béat, comme sidéré par le spectacle qui lui est offert.

Autant dire que la Communauté de Communes du Pays Sostranien a été séduite par l'idée de créer un lieu à même de recevoir et de mettre en valeur le cirque Valdi ! Ce sera la consécration d'une vie, dévoilant la grâce de la passion et du talent mêlés. Alors, préparez-vous au grand spectacle ! ■

Un temple du cirque

La Communauté de Communes du Pays Sostranien est liée avec Maurice Masvignier par un contrat de prêt à usage de 5 ans ; elle acquerra l'œuvre au terme de 5 ans d'exploitation. C'est dans ce cadre qu'elle porte le projet d'un bâtiment neuf, en bois, qui sera construit sur le site de l'Espace de l'Écluse, perpendiculairement à la grande salle de spectacle de l'ouest creusois. La gestion du site sera quant à elle entre les mains de l'Office de Tourisme du Pays de La Souterraine.

L'implantation à la Souterraine est une volonté forte du créateur mais cette situation répond aussi à une logique d'organisation de l'accueil des visiteurs et à une proximité immédiate du centre-ville. La bâtisse, d'une surface au sol de 1.200 m², se composera d'un espace d'exposition pour la maquette sur 300 m², ainsi que d'un atelier pour Maurice Masvignier, qui travaillera devant le public et fera évoluer son œuvre au fil du temps.

Complètement accessible aux personnes handicapées mais aussi adapté aux enfants, le bâtiment aura également une salle "muséographique", riche des archives de Maurice Masvignier et complétée d'une boutique. Le spectacle a été conçu par une scénographe et sera une sorte de "son et lumière" racontant l'histoire d'une journée au cirque avant, pendant et après la représentation. Du chant du coq en passant par les cris et les vivats de la foule admirative pour se terminer par une belle nuit étoilée...

Le montant du budget total du projet s'élève à 1.473.500 €. Les financements proviennent de l'État (247.200 €), du Conseil Général (247.200 € - 16,78 %), du Conseil Régional (368.375 € - 25 %). Le reste est à la charge de la Communauté de Communes du Pays Sostranien (610.500 € - 41,45%). Les travaux vont démarrer prochainement et la livraison du bâtiment est prévue dans le courant de l'année 2007.





ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE

Jouons ensemble

L'École Nationale de Musique de la Creuse redémarre avec des ambitions nouvelles, insufflées par l'enthousiasme et la rigueur d'un nouveau directeur, Gérard Hiéronimus. Tour d'horizon des intentions.

Si l'École Nationale de Musique de la Creuse est toujours là, ce n'est pas faute d'avoir traversé des moments assez difficiles, ces deux dernières années. D'abord, il y a eu l'obligation de détruire le plus ancien des deux bâtiments du siège guérétois pour raisons de sécurité, et une opération relogement qui ne s'est pas faite en un jour. Puis, il a fallu passer presque une année scolaire sans directeur, avant que Gérard Hiéronimus n'arrive au pupitre de la vénérable institution. L'année scolaire 2006/2007 semble vouloir s'ouvrir sous de meilleurs auspices que sa devancière. D'abord, le Conseil Général a fait réaliser d'importants travaux au sein du collège Martin Nadaud de Guéret, où l'ENM a désormais élu domicile, tandis que l'objectif d'un nouveau bâtiment est désormais fixé (voir encadré par ailleurs).

Gérard Hiéronimus en bref



Gérard Hiéronimus a effectué ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris ; il est titulaire du Prix de Percussion et du C.A. de Percussion. Il a été professeur de percussion au CNR de Nantes de 1974 à 1995, mais aussi directeur du CEFEDM (Centre de formation des enseignants de la musique) de Poitiers, de 1995 à 1999.

Sur le plan purement pédagogique, c'est aussi un nouveau départ. Et Gérard Hiéronimus de préciser ses intentions, celles en tout cas qu'il veut fait partager aux élèves et professeurs : "L'ENM est un outil d'enseignement. Cela signifie qu'on vient y chercher une formation, sanctionnée par des examens dans le cadre d'un cursus. Cela signifie aussi que nous ne sommes pas un monde clos, mais que nous avons vocation à travailler avec l'ensemble des sociétés qui composent le paysage musical creusois". Pour préparer son projet, Gérard Hiéronimus a fait le tour des antennes de l'ENM avant l'été, pour aller à la rencontre des parents et des élèves, et écouter leurs attentes. Il a remis ça dans la première quinzaine de septembre pour préciser l'offre de l'école. Non sans avoir préalablement rencontré l'ensemble des professeurs et personnels. "Je tenais à ce qu'on revoie le contenu pédagogique, là où c'était nécessaire". Et toujours avec le souci d'un discours clair : "Mon credo, c'est : faisons de la musique ensemble. J'entends bien qu'on fasse passer ce message comme étant celui de l'école. On n'imagine pas que des jeunes footballeurs d'un même club ne se rencontrent pas ; moi, je n'imagine pas que des enfants apprenant des instruments différents ne finissent pas par se rencontrer, ils ont vocation à jouer ensemble !" Refonte de la formation musicale telle qu'elle était proposée, projets pédagogiques avec les classes à horaires aménagés des écoles Prévert et Langevin de Guéret, regroupement par ateliers instrumentaux dans les antennes : les nouveautés sont nombreuses. ■

Et aussi...

1^{ÈRES} RENCONTRES DU FAIT DIVERS

Qui ne s'est pas déjà intéressé à la page des faits divers de son journal, local ou national ? Qui n'a pas été bouleversé par ces histoires de femmes et d'hommes ordinaires plongés dans des histoires extraordinaires ? C'est parce que le fait divers passionne, parce qu'il a toujours constitué une source généreuse pour la littérature et le cinéma, qu'une association d'amis s'est créée et a mis sur pied la 1^{ère} édition des "Rencontres du Fait divers". Elle aura lieu du 19 au 22 octobre 2006, à Guéret, avec pour thème "Le rôle de la presse".

Pendant quatre jours, cette manifestation proposera trois formes d'évocation du fait divers. D'abord le cinéma, avec des projections au Sénéchal de grands classiques ("Truman Capote", "Noces Rouges", "Le pull-over rouge", "Le corbeau", etc.) mais aussi d'avant-première, notamment "Le dahlia noir" de Brian de Palma, dans le cadre de séances pour les scolaires et d'autres grand public. À chaque fois, des invités proposeront un échange avec le public.

Deuxième forme, le livre, avec la présence d'écrivains, dont Jean-Marie Chevrier pour son dernier ouvrage "Les grandes histoires criminelles de la Creuse", mais également de journalistes spécialisés (Eric Yung - France Inter, Jean-Michel Dumay - Le Monde, etc.).

Enfin, la 1^{ère} édition des "Rencontres du Fait divers" sera aussi l'occasion de débats et autres "after", organisés dans plusieurs bars et brasseries du centre-ville. Parce qu'on peut parler de choses sérieuses dans un esprit de convivialité.

Renseignements : association Fait divers : 05.55.81.19.46.

Courriel : lefaitdivers@yahoo.fr



► Pour tous renseignements

École Nationale de Musique de la Creuse
Collège Martin Nadaud
Rue René Cassin - 23000 Guéret
Tél. : 05.44.30.26.90.
Courriel : enm@cg23.fr



Des investissements importants

Il faut distinguer 2 volets dans les investissements que le Conseil Général a décidé de consentir pour réinstaller l'ENM, même s'ils ne constitueront qu'un seul et même établissement en fin de compte. D'abord, il y a les travaux réalisés au rez-de-chaussée du collège Martin Nadaud, qui devraient être totalement terminés dans les prochaines semaines.

Aménagement de salles : 3 salles avaient d'abord été réalisées durant l'été 2005, permettant l'installation de l'administration de l'école. Cette année, 8 salles de cours se sont ajoutées, nécessitant en particulier la pose de cloisons répondant aux exigences acoustiques et d'isolation phonique. Le coût total de cette 1^{ère} phase s'élève à un peu moins de 100.000 €.

Nouveau bâtiment : La 2^{ème} phase ne sera évidemment pas la moindre, puisqu'il s'agit de la construction du nouveau bâtiment, pour un montant estimé à 2 M€ TTC. Le cabinet d'architectes creusois qui a été choisi planche sur le dossier, qui prévoit la répartition suivante : Rez-de-chaussée : entrée, hall d'accueil, scène/gradins, loges, 1 salle de piano, 1 salle de percussions, 2 salles de cours, 1 salle d'étude, 3 bureaux, 1 escalier et 1 ascenseur. 1^{er} étage : bureaux de l'administration et de la direction, reprographie, 1 bureau d'animation, des archives, 1 instrumentarium, 1 médiathèque, 1 salle des professeurs, 3 salles de cours, 2 studios, 1 salle de danse.

Le nouveau bâtiment sera construit à proximité du pignon nord du collège, côté avenue de l'Europe, et donnera sur le rond-point parking. Avec les salles actuellement mises à disposition, l'ENM disposera des moyens de dispenser ses cours dans les meilleures conditions.

L'objectif fixé est la rentrée scolaire 2008/2009.

Les rencontres
du fait
divers



SAISON CULTURELLE 2006 | 2007

Tous les styles...

La saison culturelle vient de reprendre, dans les trois principaux lieux de diffusion de spectacles du département. Changement de patron à l'Espace Fayolle de Guéret, qui se veut désormais Fabrique. Souci d'ouverture au plus grand nombre au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, qui reste Scène Nationale et, donc, la référence en la matière. Passion de l'éclectisme à l'Espace de l'Écluse de La Souterraine. Il y en a de tous les styles et pour tous les goûts. Une raison de plus pour le Conseil Général de continuer à soutenir financièrement ces structures ; et pour les Creusois d'aller à la découverte de nouvelles sensations et de talents insoupçonnés. Première approche du menu 2006/2007.



Filip Forgeau veut que les artistes soient au cœur du dispositif de la Fabrique. Il met d'ailleurs lui-même la main à la pâte créative, avec sa Compagnie du Désordre.



ESPACE FAYOLLE

Dites "La Fabrique"

Nouveau directeur, nouveau nom de scène : la saison culturelle guérétoise se veut plus dense et le lieu plus ouvert à la création et aux artistes, qui y séjournent la moitié de l'année.

Au bout du gros cigare avec lequel il dessine d'improbables volutes, il y a un petit bonhomme plein de projets et d'ambition : Forgeau de son nom, Filip de son prénom. Oui, ainsi écrit, comme fabriqué. Une sorte de prédestination. Depuis l'arrivée de Filip Forgeau à la tête de la saison culturelle guérétoise, le lieu d'accueil des spectacles s'est trouvé un nouveau nom de scène : la Fabrique ; à la ville, l'Espace Fayolle demeure l'Espace Fayolle.

La Fabrique. Ça sonne comme un titre de polar, mais point d'intrigue, juste une volonté : fabriquer du spectacle, encore et encore, avec toujours plus d'artistes dans la maison, puisqu'elle est faite pour ça. "Nous sommes un lieu de diffusion, bien sûr, mais nous devons aller au-delà, remettre les artistes au cœur du dispositif", plaide Filip Forgeau. Le projet culturel porté par le nouveau directeur du lieu tient en quatre grandes orientations : les résidences d'artistes permettant la création de spectacles à Guéret ; les chantiers ouverts proposant au public de découvrir le processus de création

d'un spectacle ; des cartes blanches à des artistes de renommée ; enfin, des spectacles tout public et jeune public.

En n'abandonnant évidemment pas les recettes qui marchent, comme les "Vendredis Sorties" organisées pour les enfants en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques, la Fabrique va proposer plus de rendez-vous à son public : 50 événements représentant 74 représentations (contre 35 l'an dernier), et pas moins de 180 jours de présence d'artistes dans le cadre de créations en résidence à Guéret.

Il ne reste plus qu'à aller voir ce que ça donne. ■

▶ Pour tout savoir

La Fabrique
Espace Fayolle

6 avenue fayolle
23000 Guéret
Tél. : 05.55.52.96.35.

Courriel : espace.fayolle@wanadoo.fr
Internet : www.ville-gueret.fr
(rubrique culture)

Et aussi...

UN PEU DE MUSIQUE

Après le buffet concert du lancement officiel de la saison, le premier rendez-vous musical de la Fabrique sera proposé dans le cadre du Festival des Francophonies de Limoges, le mercredi 4 octobre, à 20h30, à l'Espace Fayolle, avec le groupe malgache N'Java. 6 frères et sœurs qui composent des morceaux influencés par les musiques traditionnelles de la grande île de l'Océan Indien et saupoudrés d'une touche d'électro.



PAS MAL DE CŒUR

Événement du début de la saison culturelle guérétoise, le récital que donnera Anna Prucnal le mardi 10 octobre, à 20h30, à l'Espace Fayolle. Actrice, elle est aussi une chanteuse bouleversante, qui interprète des compositeurs et poètes de tous horizons, naviguant entre ses origines polonaises, le russe, l'italien et le français. La veille, à 19h00, son parolier fétiche Jean Mailland, fera une lecture de ses textes. Entre lui et Anna Prucnal, tout est affaire de cœur, de passion, d'amour des mots et de la chanson ; on en retrouvera le goût avec la projection du film "Le retour d'Anna", réalisé par Jean Mailland, à 21h00, au Sénéchal.



BEAUCOUP DE THÉÂTRE

Le directeur de La Fabrique est un homme de théâtre et, forcément ça se sent dans la programmation. Plusieurs troupes viendront en résidence dès ce début d'automne, dont la Compagnie du Désordre... de Filip Forgeau. Cette activité se traduira évidemment dès octobre et novembre par des rencontres avec le public, sous la forme de chantiers ouverts. Au programme "Orson or not Orson" le 2 octobre, "Quel Cirque !" le 24 octobre, "La Révolution" le 3 novembre, "Un fils" le 7 novembre et "Le dealer" le 8 novembre, ainsi que des lectures dans le cadre de la programmation "Les auteurs vivants ne sont pas tous morts".

Et aussi...

POUR COMMENCER : DU THEATRE

D'abord un récit théâtral avec Salina. Pièce écrite par Vincent Goethals et mise en scène par Laurent Gaudé, elle se situe entre tragédie antique et épopée africaine. Salina dénonce les divisions, les communautarismes, sur fond de guerre, en réinventant l'espoir et la dignité des femmes d'aujourd'hui encore soumises à l'aliénation des traditions. Ce spectacle sera joué le jeudi 12 octobre à 19h30.

POUR CONTINUER : DES MARIONNETTES

Flon Flon et Musette sont deux jeunes lapins qui jouent et rient ensemble. Et surtout, ils s'aiment ! La compagnie O'Navio les entraîne du bonheur simple à l'horreur de la guerre. Une histoire bouleversante où l'innocence domine la cruauté et fait appel à la tendresse, l'imagination et la pureté des sentiments du jeune spectateur. Ces marionnettes se produiront le 16 octobre à 14h30, le 17 octobre à 10h00 et 19h30, et du 18 au 20 octobre dans le cadre des itinéraires d'artistes, Spectacles vagabonds en Limousin.

EN ATTENDANT LA SUITE : DE LA DANSE

"Carcasses, un œil pour deux", c'est le spectacle de la compagnie CFB 451, qui met en danse un tête-à-tête émouvant entre deux hommes qui se cherchent. Librement inspiré de l'œuvre "Dans la solitude des champs de coton" de Koltès, c'est une

rencontre presque surnaturelle faite d'humanité, de bestialité mais aussi de sensibilité et de poésie. Un spectacle qui partagera la soirée du 13 novembre avec "Stabat mater furiosa", dans lequel Anne Conti interprète avec force le texte très engagé de Jean-Pierre Siméon. Spectacle donné le 13 novembre à 20h30.



THÉÂTRE JEAN LURÇAT

Sensibilisation et mixité

Le théâtre Jean Lurçat se veut toujours plus proche du public et tend de plus en plus vers des spectacles mélangeant les genres.

Après une très bonne impression de la saison 2005-2006, c'est sous le signe de la diversité des disciplines, comme des publics que s'inscrit la programmation 2006-2007 du Théâtre Jean Lurçat. Encore et toujours lieu de création, la Scène Nationale d'Aubusson soutient 6 créations cette saison. Son engagement s'accomplit dans la continuité avec certaines compagnies mais aussi dans la découverte d'autres artistes et projets prometteurs. Le directeur du TJL, Gérard Bono, a également voulu mettre l'accent sur la sensibilisation du public par des actions incitatives, comme la possibilité d'associer deux spectacles et bénéficier de tarifs préférentiels « Duo ».

De la même façon, des passerelles se mettent en place pour aller au plus près d'un auditoire toujours plus large, avec des lectures, des projections en partenariat avec le cinéma local afin de faciliter, par exemple, l'accès des cinéphiles au théâtre. Toujours dans cet esprit, les Itinéraires d'artistes (Spectacles vagabonds en Limousin) se poursuivent avec, notamment, des représentations pour les scolaires en

matinée, réinterprétées en début de soirée pour toute la famille. Et puis, cette saison sera aussi celle de la mixité, de la pluridisciplinarité. Arts du cirque, musique, théâtre, danse, marionnettes, contes : toutes les formes de spectacles se croiseront, mêlant les approches artistiques pour mieux décloisonner la matière et permettre à chaque spectateur de découvrir une autre forme d'art. Un exemple, tout de même, de la volonté de Gérard Bono et son équipe d'ouvrir le TJL au public le plus large possible : la venue, le 14 décembre, du spectacle « Bien des choses », écrit et mis en scène par François Morel, qui le joue avec Olivier Saladin, un de ses compères des Deschiens. Ce serait, dit-on, de la même (heureuse) veine. ■

► Pour tout savoir

**Théâtre Jean Lurçat -
Scène Nationale d'Aubusson**

Avenue des Lissiers
B.P.11 - 23200 Aubusson
Tél. : 05.55.83.09.09.
Courriel : infos@ccajl.com
Internet : www.ccajl.com



La 3^{ème} journée départementale de la danse, organisée par l'ADIAM 23, aura lieu à l'Espace de l'Écluse, le samedi 23 novembre, de 9h30 à 23h00.

ESPACE DE L'ÉCLUSE

Tisser du lien

À l'Espace de l'Écluse, on aime dire et répéter sa volonté d'offrir une saison culturelle qui ne ferme aucune porte. Et on se fixe un objectif : renforcer, à l'Écluse comme en dehors, le lien avec le public.

Petit à petit, l'Espace de l'Écluse prend toute sa place dans le paysage culturel limousin. En Creuse, on peut même dire que l'enjeu est maintenant dépassé. Cela s'est fait sans rupture quand Aurélie Tonin a pris la succession de Cécile Marie à la direction de la structure. Et cela s'est continué gentiment, à force de coups de cœur, d'envie et d'ouverture d'esprit. La saison qui s'ouvre s'inscrit bien dans la veine des précédentes, proposant tous les genres du spectacle vivant. Mais l'Espace de l'Écluse veut aller plus loin encore dans son désir de tisser du lien avec le public, tous les publics. « La programmation ne peut pas se suffire à elle-même, elle doit se justifier par tout ce que nous pourrions faire autour, à travers nos actions culturelles, les stages que nous organiserons, les rencontres entre artistes et public avant et après les spectacles, les interventions en milieu scolaire, etc. », explique Aurélie Tonin. L'Espace de l'Écluse continuera donc d'être un lieu qui sait accueillir tous les styles : certains événements

comme la Journée départementale de la Danse organisée par l'ADIAM 23, mais aussi des troupes en résidence qui créeront leur nouveau spectacle à La Souterraine, comme la Java des Gaspards ou le groupe de jazz manouche Latcho Dives. Cela étant, la programmation vaudra quand même de bien belles rencontres (voir par ailleurs). Avec, comme affiche principale cette année, un certain Daniel Prévost, inusable humoriste de son état. Ce sera en mars, on aura l'occasion d'en reparler. ■

► Pour tout savoir

**Office de Tourisme
du Pays Sostranien**

2 place de la Gare
23300 La Souterraine
Tél. : 05.55.63.10.06.
Courriel : infos-eduse@wanadoo.fr
Internet : www.twipac.com/ecluse
www.cc-pays-sostranien.fr
(rubrique culture)

Et aussi...

SUIVEZ L'ÉTOILE

"Une étoile pour Noël", c'est le titre du monologue écrit et joué par Nasser Djemaï, au programme de l'Écluse le samedi 30 septembre, à 20h30, dans le cadre du Festival des Francophonies de Limoges. L'histoire du parcours plein de pièges du jeune Nabil, farouchement décidé à devenir Premier Ministre pour satisfaire son père. Derrière certains sourires, tant de vraies questions sur notre société.



MONTE LE SON !

L'injonction peut paraître un peu osée, vu le programme ! L'Espace de l'Écluse, qui s'est donné pour habitude de savoir accueillir les jeunes groupes un peu "enragés", en donnera pour leur argent à tous les amateurs de métal avec, dans la même soirée du vendredi 6 octobre (20h30) : les banlieusards parisiens de Enhancer et leur mélange de rap et de métal ; les Bretons de Freedom for King-Kong, qui naviguent entre rock, métal, ska, techno, funk et reggae ; les Toulousains de Manimal et leur style "accroche-toi aux baffles".



ET AUSSI DU PLUS COOL

Évidemment, la programmation de l'Écluse laisse aussi de la place à des gens moins bruyants ! Thierry Romanens, qu'on ne classera pas dans la chanson française mais francophone, vu qu'il est Suisse, saura séduire les publics des "Petites Scènes de l'Écluse", à Bazelat le 13 octobre et à Saint-Agnant-de-Versillat le 14, à 20h30. Le retour à La Souterraine se fera également en douceur, avec le "Jazz on biguine" du David Fackeur Quartet, le samedi 21 octobre, à 20h30. Une invitation lancée aux amateurs de swing et de biguine par l'association "Jazz à La Sout".

